

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

55

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2004 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 16 Membres votants : 14

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM BRACONNIER	- WAGNER	
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBANY
	MME LEMBERGER (suppléante)		
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	- WALTER
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- TROG
	M BASTIAN (suppléant)		

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY, Melle Anne GLOCK, Fabrice KIRSCH.

Excusés : MM FABACHER, MORI, WEISBECKER, LOGEL

10) Etude pré-opérationnelle OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

- Présentation Guy HUSSON.

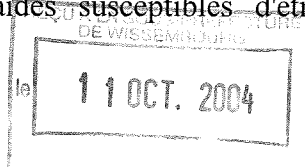
Une O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est une action d'aménagement qui vise à améliorer les logements anciens et leur environnement dans un périmètre donné en coordonnant l'action publique et l'action privée.

La procédure existe depuis 1977, elle associe l'Etat, l'A.N.A.H. (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) et une ou plusieurs collectivités locales qui s'engagent, dans le cadre d'une convention, à mobiliser des moyens au service des objectifs de l'O.P.A.H..

L'O.P.A.H. poursuit un triple objectif :

- augmenter l'offre en logements locatifs en réhabilitant le patrimoine bâti et améliorant le confort des logements,
- favoriser la réhabilitation des logements des propriétaires occupants aux ressources modestes,
- intégrer les travaux d'amélioration de l'habitat dans une politique d'aménagement plus globale.

L'O.P.A.H. fait l'objet d'une convention, d'une durée de trois à cinq ans. Elle précise le périmètre géographique de l'opération et le montant des aides susceptibles d'être accordées pour



l'amélioration de l'habitat durant la période contractuelle, sachant que les crédits de l'ANAH sont alors réservés durant cette période.

Lorsqu'un propriétaire bailleur accepte de pratiquer un loyer réglementé (loyer conventionné), le taux de subvention de l'A.N.A.H. peut être majoré.

L'O.P.A.H. donne lieu à une mission de suivi-animation confiée à une équipe chargée de la communication, de la prospection des logements, des études de réalisation et de l'assistance au montage des dossiers de réhabilitation.

Le conseil avait décidé par délibération du 26 mai 2003 de réaliser un diagnostic préalable à la réalisation d'une étude pré-opérationnelle.

Ce diagnostic qui a finalement été réalisé en interne par Mlle Frédérique WEBER a été validé par l'ANAH.

Il convient maintenant de réaliser l'étude pré-opérationnelle qui devra être confiée à un bureau spécialisé.

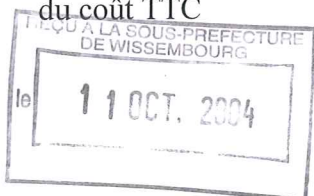
Cette étude sera financée à hauteur de 20 % par l'Etat.

Il est proposé au conseil de

- valider la réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une O.P.A.H. sur le territoire des deux communautés de communes,
- de fixer le coût d'objectif de l'étude à 20 000 euros HT,
- d'approuver le cahier de charge
- de donner délégation de maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes de la vallée de la Sauer
- de fixer la participation de la communauté de communes de Pechelbronn à 22 centièmes du coût TTC

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- à valider la réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une O.P.A.H. sur le territoire des deux communautés de communes,
- de fixer le coût d'objectif de l'étude à **20 000 euros HT**,
- d'approuver le cahier de charge
- de donner délégation de maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes de la **vallée de la Sauer**
- de fixer la participation de la communauté de communes de Pechelbronn à 22 centièmes du coût TTC



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 4 octobre 2004

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Armand Braconnier".

